

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONS**

Nombre de membres en exercice	: 19
Nombre de membres présents	: 14
Absents excusés ayant donné procuration	: 4
Absent	: 1

Date de la convocation : Mercredi 19 Mars

L'an deux mille vingt-cinq, **le mercredi 26 mars à 20h00**, le Conseil Municipal de la commune de Mons, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de Mons, sous la présidence de Madame Véronique DOITTAU, maire de Mons.

14 membres étaient présents :

Elodie AUMONIER, Hélène CAMPLO-ROBERT ; Maryse CEREDE ; Sylvie COMPIN ; Véronique DOITTAU ; Jean-Luc FABRE ; Anne FERRAND ; Solange HOLLARD ; Jean-Claude LAFFONT ; Frédérique LION ; Mickaël NICOLAS ; Bernard PROUST ; Dominique SERRES ; Jean-François SOLA.

4 membres absents ayant donné procuration :

Jérôme GALINON a donné procuration à Bernard PROUST.
Françoise GARRIGUES a donné procuration à Maryse CEREDE.
Éric GINESTET a donné procuration à Hélène CAMPLO-ROBERT.
Georges HENRY a donné procuration à Jean-Claude LAFFONT.

1 membre était absent et excusé :

Alain GALY

Secrétaire de séance : Elodie AUMONIER

**DÉLIBÉRATION N° 07/2025 RELATIVE A L'ADOPTION DU BUDGET UNIQUE
POUR L'EXERCICE 2025**

Rapporteur : Madame Hélène CAMPLO-ROBERT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2312-1 et suivants ;

Vu l'avis de la commission des finances du 26 mars 2024 ;

Vu le projet de budget unique 2024 ;

Considérant que le Budget Unique a été présenté chapitre par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement ;

Madame le rapporteur explique que le budget doit être présenté à l'équilibre et prend en compte en recettes les résultats antérieurs reportés soit **237 887,01 €** pour la section de fonctionnement dont **15 890,47 €** affectés au fonctionnement et de **221 996,54 €** pour la section d'investissement.

Sur la section fonctionnement :

- Madame le rapporteur soumet le tableau des effectifs annexé à la présente délibération et au budget unique, elle propose au Conseil Municipal de l'approuver.
- Madame le rapporteur soumet le plan de formation 2024 annexé à la présente délibération et au budget unique, elle propose au Conseil Municipal de l'approuver.
- Madame le rapporteur informe le conseil municipal sur les indemnités perçues par les élus dans le cadre de l'exercice de leur mandat (tableau des indemnités annexé à la présente délibération).

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget unique arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 10 mars 2025, comme suit :

Section de Fonctionnement 2025			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	555 617,70 €	Atténuations de charges	3 000,00 €
Charges de personnel	567 199,56 €	Produits de services	144 100,00 €
Atténuation de produits	18 000,00 €	Impôts et taxes	1 100 161,42 €
Autres charges de gestion courante	156 265,92 €	Dotations et Participations	156 109,82 €
Charges financières	20 190,00 €	Autres produits de gestion courante	8 684,71 €
Charges spécifiques		Produits financiers	4,00 €
Opérations d'ordres	3 000,00 €	Produits spécifiques	0,00 €
Virement à la section investissement	107 677,24 €	Résultat antérieur reporté	15 890,47 €
Total des dépenses	1 427 950,42 €	Total des recettes	1 427 950,42 €
Section d'Investissement 2025			
Dépenses		Recettes	
Immobilisations incorporelles	1 500,00 €	Subventions	821 687,00 €
Immobilisations corporelles	383 980,78 €	Emprunt et dettes assimilées	0,00 €
Immobilisation en cours (opérations)	1 481 235,32 €	Dotations + FCTVA	51 826,93 €
<i>Total des opérations d'équipement</i>	43 010,00 €	Excédent de fonctionnement (pour financement RAR et déficit 2018)	476 538,39 €
Remboursement d'emprunts	0,00 €	Cession d'immobilisation	230 000,00 €
Immobilisations financières			
Dépenses d'ordre	0,00 €	Virement de la section fonctionnement	107 677,24 €
Résultat antérieur reporté		Report à nouveau excédents	221 996,54 €
Total des dépenses	1 909 726,10 €	Total des recettes	1 909 726,10 €

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Article 1 : D'approuver le tableau des effectifs (annexe B9 BU 2025) ;

VOTE : Unanimité

Article 2 : D'approuver le plan de formation 2025

VOTE : Unanimité

Article 3 :

D'approuver le budget unique 2025 **par un vote exprimé chapitre par chapitre et après un examen des recettes chapitre par chapitre de la répartition des dépenses et des recettes tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement ;**

Pour la section fonctionnement :

Répartition des recettes et des dépenses de fonctionnement, par chapitre, tel qu'il suit :

Section de Fonctionnement 2025					
Dépenses		VOTE	Recettes		VOTE
Chap. 011 : Charges à caractère général	555 617,70 €	Unanimité	Chap. 013 : Atténuations de charges	3 000,00 €	Unanimité
Chap. 012 : Charges de personnel	567 199,56 €	Unanimité	Chap. 70 : Produits de services	144 100,00 €	Unanimité
Chap. 014 : Atténuation de produits	18 000,00 €	Unanimité	Chap. 73 : Impôts et taxes	1 100 161,42 €	Unanimité
Chap. 65 : Autres charges de gestion courante	156 265,92 €	Unanimité	Chap. 74 : Dotation et Participations	156 109,82 €	Unanimité
Chap. 66 : Charges financières	20 190,00 €	Unanimité	Chap. 75 : Autres produits de gestion courante	8 684,71 €	Unanimité
Chap. 67 : Charges spécifiques			Chap. 76 : Produits financiers	4,00 €	Unanimité
Opérations d'ordres	3 000,00 €	Unanimité	Chap. 77 : Produits spécifiques		
Virement à la section investissement	107 677,24 €	Unanimité	Résultat antérieur reporté	15 890,47 €	Unanimité
Total des dépenses	1 427 950,42 €	Unanimité	Total des recettes	1 427 950,42 €	Unanimité

Pour la section d'investissement :

Répartition des recettes et des dépenses d'investissement, par chapitre, tel qu'il suit :

Section d'Investissement 2025					
Dépenses		VOTE	Recettes		VOTE
Chap. 20 : Immobilisations incorporelles	1 500,00 €	Unanimité	Chap. 13 : Subventions	821 687,00 €	Unanimité
Chap. 21 : Immobilisations corporelles	188 680,78 €	Unanimité	Chap. 16 : Emprunt et dettes assimilées		
Chap. 23 : Immobilisation en cours (opérations)	1 676 535,32 €	Unanimité	Chap. 10 : Dotation FCTVA	51 826,93 €	Unanimité
<i>Total des opérations d'équipement</i>	<i>1 481 235,32 €</i>	Unanimité	Excédent de fonctionnement (pour financement RAR et déficit 2018)	476 538,39 €	Unanimité
Chap. 26 : Remboursement d'emprunts Immobilisations financières	43 010,00 €	Unanimité	Produit cession Immobilisations (024)	230 000,00 €	Unanimité
Dépenses d'ordre			Virement de la section fonctionnement	107 677,24 €	Unanimité
Résultat antérieur reporté			Report à nouveau excédents	221 996,54 €	Unanimité
Total des dépenses	1 909 726,10 €	Unanimité	Total des recettes	1 909 726,10 €	Unanimité

Fait à Mons, le 26/03/2025

Elodie AUMONIER



Secrétaire de Séance

Véronique DOITTAU




Maire de Mons

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>